

POUR LES JEUNES COMME POUR LEURS PARENTS, EN CETTE

Impossible d'accepter un tel avenir

Le 5 septembre va donc se réunir la rencontre de délégués pour la marche unie pour l'interdiction des licenciements, répondant à l'appel de la rencontre d'Echirolles (Isère) du 27 juin dernier.

Des militants de toutes tendances, de dizaines d'entreprises et de localités de toute la France, y débattent. Ils sont mandatés par des milliers de travailleurs, qui, depuis des mois, interpellent sans cesse les partis pour qu'ils prennent leurs responsabilités face au gouvernement et aux patrons.

Dans quelle situation ? Les chiffres officiels (pour le mois de juillet), malgré toutes les manipulations statistiques, indiquent la poursuite de l'avalanche des licenciements : 3,8 millions de chômeurs (en catégories A, B et C). Le nombre de licenciements économiques croît de 62,1 % en un an.

Dans la seule catégorie A (celle des chômeurs n'ayant exercé absolument aucune activité le mois précédent), l'augmentation est de 25,6 % sur un an, et, pour les jeunes, elle est de 32,7 %, alors même que 600 000 jeunes supplémentaires s'apprêtent en septembre à rejoindre le « marché du travail ». Quel « marché du travail » ? Le marché du chômage, de la déréglementation, oui ! Le ministre de l'Economie, Christine Lagarde, a averti : « Les prochaines semaines connaîtront un très fort flux d'inscriptions au chômage » (28 août).

On comprend dès lors les raisons de cet acharnement à détruire l'école, les diplômes et les qualifications (lire page précédente). Ils sont inutiles pour les patrons, car ils ne sont que des obstacles à la surexploitation de la force de travail. Ecole et diplômes sont inutiles pour les patrons dès lors que le seul avenir qu'ils réservent aux jeunes et à leurs parents, ce sont des périodes de travail sous-payé et déqualifié, alternant avec du chômage et des « formations » bidons qui ne donnent droit à rien ! Pour des millions de jeunes, il est impossible d'accepter un tel avenir.

Y. L. ■

Patrice a 25 ans, habite chez ses parents dans une cité ouvrière en Moselle

JE suis sorti de l'école en 2000 sans diplôme. C'est un long parcours pour se faire embaucher. Des boîtes d'intérim, ce n'est pas ce qui manque, mais faut-il encore pouvoir y être embauché. J'ai donc démarré comme intérimaire par le boulot le plus "chiant" du monde : nettoyeur industriel chez ONET, sur les chantiers de Mittal. On est toujours dans la crasse et l'on respire toutes sortes de particules et de gaz. Entre 2000 et 2007, j'ai fait quatre missions d'intérim avec des périodes de 6 à 7 mois sans rien. Ne touchant pas d'indemnités de chômage, j'étais obligé de vivre au crochet de mes parents. Ce n'est pas évident !

En 2007, j'ai été embauché en CDI pour travailler à la chaîne. A l'heure actuelle, le CDI ne protège plus. On voit tellement de travailleurs en CDI qui sont licenciés. Chez nous, à la moindre faute, c'est le licenciement. Il n'y a pas de pardon possible.

D'un côté, la vie augmente, et, de l'autre, les salaires ne suivent pas. On se prive de beaucoup de choses. A partir de janvier 2009, on a eu du chômage technique. En avril, mon salaire a été de 800 euros ! Ce n'est pas avec 800 euros qu'on peut se nourrir, se loger, faire vivre sa famille. Ça fait mal ! Au lieu de donner des milliards aux spéculateurs, il faudrait les verser pour garantir au moins 1 500 euros par mois pour les travailleurs.

J'étais délégué à la réunion à Echirolles, le 27 juin. J'étais l'un des plus jeunes. J'ai ressenti le vécu des militants. Cela m'a marqué. J'en suis sorti plus grand, avec une autre motivation. La marche sur Paris, elle est à faire, avec non seulement les travailleurs, mais aussi les jeunes. C'est nécessaire que tous les partis de gauche se rassemblent pour appeler à manifester à Paris pour interdire les licenciements. J'aimerais voir les dirigeants de ces partis avec le même salaire que l'ouvrier. Ils se sentiraient plus concernés ! »

Sophie (Montpellier) : "Où sont-ils, aujourd'hui, ces partis qui nous demandaient nos voix avec tant d'insistance ?"

J'AI accepté d'être déléguée le 5 septembre à la conférence des délégués pour la marche unie pour l'interdiction des licenciements. Vous avez entendu parler de cette conférence à la télé ou dans les journaux ? Non, c'est normal, les grands médias ont décidé de boycotter cette initiative (...).

Pourquoi ?

A l'heure où ces lignes sont écrites, les chiffres du chômage sont tombés (...). Ce sont les jeunes qui sont les plus touchés (...). Dans le département de l'Hérault, 77 400 personnes sont actuellement au chômage, 130 000 dans la région. Dans le même temps, on apprend : Dell : 110 licenciements ; Sanofi : 204 emplois menacés ; Schneider Electric : 380 licenciements prévus ; Bausch et Lomb : 40 licenciements ; Cameron, à Béziers : 142 licenciements prévus.

Sans parler des fins de contrats intérimaires, des CDD, des licenciements en petit nombre que l'on apprend par hasard (au GIHP, des menaces sérieuses chez Marionnaud)... Tout cela dans un contexte de dégradation des conditions de travail, de démantèlement des conquêtes collectives : Code du travail, conventions, statut...

Ici aussi, dans l'Hérault, les partis qui sont censés représenter les intérêts des travailleurs se refusent à faire la moindre campagne de mobilisation en faveur d'une marche unie.

Interrogé par l'AFP le 1^{er} septembre, Juien Lauprêtre, président du Secours populaire, lance un cri d'alarme : « Parmi ceux qu'on voit affluer avec la crise économique actuelle, il y a beaucoup de jeunes, et particulièrement des étudiants, qui ne mangent pas à leur faim. »

Il parle, en cette rentrée, de « raz-de-marée de pauvreté ».

Benjamin, 21 ans : "Le 10 septembre, je me retrouve à nouveau au chômage"

J'AI une licence. Et pourtant, tout ce que j'ai pu trouver après mon diplôme, c'est un CCD de 4 mois, comme vendeur dans un vidéoclub. Mon contrat a été transformé en CDI, mais dans une semaine, le 10 septembre, je me retrouve à nouveau sans travail pour licenciement économique. Alors, je vais me réinscrire au Pôle emploi, sans aucune illusion. J'avais déjà testé leur service. Et c'est une catastrophe. On m'avait baladé de service en service, d'agence ANPE en mission locale, pour finalement me dire que j'étais trop qualifié.

Je suis chez mes parents, parce que je ne pourrais pas faire autrement.

J'ai un ami qui travaille aussi comme vendeur dans une grande enseigne. La pression y est terrible.

Un autre a un contrat précaire, dans un collège, avec des horaires délirants.

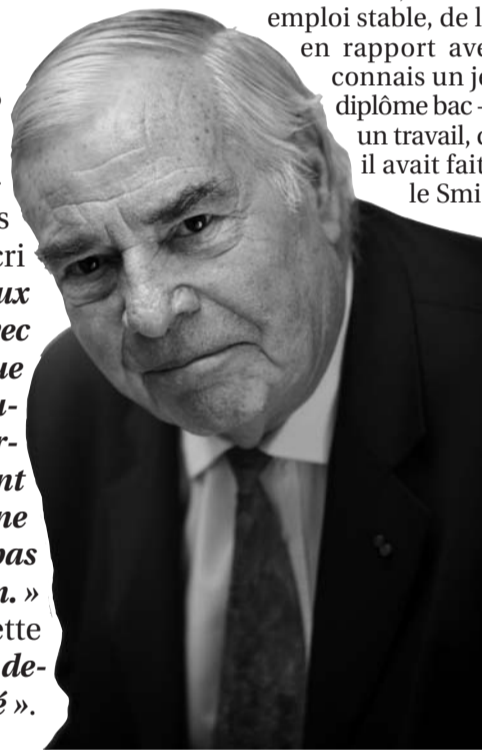
Parmi tous ceux que je connais, il y en a qui ont six mois d'ANPE, d'autres qui, comme moi, vont être licenciés prochainement, d'autres qui survivent avec des contrats de 15 heures, d'autres encore obligés de démissionner, car contraints à 3 heures ou plus de transport pour aller travailler.

Honnêtement, tout ce qu'on demande, c'est un emploi stable, de la sécurité, avec un salaire en rapport avec nos qualifications. Je connais un jeune, comme moi. Il a un diplôme bac + 6. Il est heureux, il a trouvé un travail, dans la filière pour laquelle il avait fait ses études. Mais il gagne le Smic, avec aucune possibilité d'évolution.

Moi, j'ai appris qu'il n'y avait pas de statut pour le travail que je cherche. Au Pôle emploi, on m'a fait comprendre qu'il valait mieux que je fasse autre chose. Alors, toutes mes études pour rien ?

Nous, les jeunes, on est fatigués d'être baladés de petits boulots en petits boulots, de services en services.

Tout ces allers-retours pour rien ! »



Alors que le président du conseil général, André Vézinhét (PS), avait protesté à l'annonce des licenciements de Dell (entreprise qui avait perçu 760 000 euros de subventions pour « favoriser l'emploi »), il n'y a eu aucune réaction lorsque le plan est tombé, pas plus du côté des partis traditionnels (PS, PCF) que de l'extrême gauche (Lutte ouvrière, NPA), qui pourtant en ont bien parlé lors des dernières élections.

Face à tous ces plans de licenciements, pourquoi ne pas engager le combat pour la marche unie ? Qu'est-ce qui vous retient, vous qui nous demandez nos voix avec tant d'insistance en période électorale ?

Forte des plus de 800 signatures de travailleurs et jeunes réalisées à Montpellier pour la marche unie pour l'interdiction des licenciements, je serais présente à Paris le 5 septembre.

A mon retour, je rendrai compte de ce qu'il s'est dit : regroupons-nous pour discuter, échanger et engager le combat afin que soit mis un terme à cette descente aux enfers pour nos vies et pour les générations qui arrivent sur le marché du travail, et à qui on ne propose que chômage et précarité. »

CHOMAGE DES SOLUTIONS EXISTENT



RENTRÉE : L'EMPLOI AU CŒUR DE TOUTES LES INQUIÉTUDES

Molex : l'incroyable chantage

LA direction américaine de l'usine Molex, au mépris de la décision de justice qui lui ordonnait de rouvrir son usine, a annoncé avec cynisme au ministre Estrosi qu'elle avait pris la décision irrévocable de fermer l'usine définitivement le 31 octobre, et donc qu'elle jetait 280 travailleurs à la rue ! Pour les fonds de pension américains contrôlant Molex, les 1,2 million de bénéfices pour 2008 et 500 000 euros pour le premier semestre 2009, ce n'est pas assez !

Ils ont décidé de délocaliser la production en Slovaquie. Ils refusent toute solution de rachat et reprise des activités sur le site afin de garder le monopole de leur clientèle. Et le ministre Estrosi se déclare impuissant face à la décision de la direction américaine ! D'un côté, l'intransigeance des représentants du capital, et, de l'autre, la soumission et la veulerie d'un gouvernement entièrement dévoué aux intérêts capitalistes, qui voit piétiner sans broncher les décisions de justice d'un Etat souverain.

Est-il possible que les travailleurs de ce pays restent prisonniers de ce « jeu » complice et soient condamnés les uns après les autres aux licenciements ?

Refusant de parler d'indemnités, les syndicats de l'entreprise ont imposé deux préalables à la reprise de toute négociation : « Nous voulons que les salaires soient maintenus et, puisque la justice a demandé la réouverture du site, que Molex donne une date précise de reprise des activités. Il y n'a plus rien à négocier avec la direction : la décision ne peut qu'être politique », explique un responsable.

Toute la presse se fait l'écho avec indignation de la décision scandaleuse de la direction de Molex. *L'Humanité* (26 août) évoque, au milieu de toute une série de mesures, la proposition de « légiférer pour interdire à une entreprise qui fait des bénéfices de licencier » et souligne qu'il s'agit d'un « cas d'école (...) plus intéressant que de savoir s'il faut organiser ou non des primaires en 2012 ».

Sans nul doute. Mais encore ?

Faut-il comprendre que le PCF décide de s'adresser à tous les partis qui se réclament de la classe ouvrière pour leur proposer d'organiser d'urgence dans l'unité,



Des travailleurs de Molex avec leurs familles sont rassemblés, le 18 août, devant l'hôtel de ville de Villemur-sur-Tarn. (Photo AFP)

avant le 31 octobre (date de la fermeture de Molex), une manifestation chez Estrosi, au ministère de l'Industrie, sur un seul mot d'ordre : « Interdiction des licenciements à Molex » ?

Si cela est bien la position du PCF, auquel depuis des mois nous nous sommes adressés sans succès pour l'interdiction des licenciements, si nous avons bien compris... nous disons : banco !

Le POI — dont les militants combattent depuis des mois, avec des militants de toutes tendances, PCF, PS, Parti de gauche, NPA..., affiliés à toutes les organisations syndicales, pour la réalisation de l'unité pour l'organisation en commun d'une marche unie pour l'interdiction de tous les licenciements — est convaincu que, par dizaines de milliers, les travailleurs et les militants de ce pays sont prêts à répondre à un tel appel.

Il ne s'agit pas d'une question parmi d'autres. Tout le monde doit prendre ses responsabilités.

CORRESPONDANT ■

Le chantage de la direction : le paiement des salaires contre l'acceptation du plan de licenciements

« L'acte I de la médiation sur le dossier Molex a tourné court, (lundi 31 août) après-midi, à la préfecture. La direction de Molex (...) a en effet fixé comme préalable au paiement des salaires du mois d'août la négociation du plan social d'entreprise à la date du 15 septembre, avant la fermeture du site de Villemur-sur-Tarn, fin octobre. "C'est un chantage inacceptable", selon Denis Parise, secrétaire CGT du comité d'entreprise. Les syndicats refusent de qualifier de grève la période du 6 au 31 août, la direction ayant décidé de fermer provisoirement l'usine le 6 août.

« Nous avons passé deux heures à négocier le droit français avec notre direction. C'est une remise en cause du droit français », indiquait Denis Parise. »

(Lu dans *La Dépêche du Midi*, 1^{er} septembre)

COMMUNIQUÉ DU POI

Continental : non à la condamnation des militants syndicaux

Le 1^{er} septembre, le tribunal de Compiègne a condamné à six mois de prison avec sursis six délégués syndicaux de l'usine Continental.

Alors (...) que les plans de licenciements se succèdent avec une brutalité inouïe, des délégués syndicaux sont condamnés.

Le Parti ouvrier indépendant dénonce ces mesures de répression et exige la levée de ces condamnations.

Qu'il s'agisse de l'action contre l'injuste condamnation de travailleurs et militants syndicaux ou qu'il s'agisse d'imposer l'interdiction des licenciements, il y a urgence à forger l'unité de tous les partis qui se réclament de la défense des intérêts des travailleurs pour bloquer la politique anti-ouvrière du gouvernement Sarkozy.

Paris, le 1^{er} septembre 2009

Aéroport de Roissy : les travailleurs refusent les 217 licenciements

LE comité de Roissy pour la marche unie pour l'interdiction des licenciements s'est rendu auprès des grévistes de Vigimark Sûreté. Après d'autres entreprises de la plate-forme de Roissy, c'est maintenant au tour de Vigimark Sûreté (qui a repris du groupe Derichebourg son activité de sûreté aéroportuaire début 2009), qui a annoncé le licenciement de 217 salariés.

« Sur 600 salariés, 217 licenciements sont annoncés. Ils devraient recevoir une lettre de licenciement début septembre, dit un gréviste. Depuis des années, on est transféré d'une société à une autre au gré des résultats des appels d'offre. Même si on est en CDI, nous sommes précaires, car on n'est pas certains, les employeurs ne sont pas tenus de reprendre le personnel. On veut plus de cette situation. »

Cinq signatures, dont trois avec e-mails et téléphones, sont recueillies pour participer aux réunions du comité d'organisation.

Une syndicaliste estime que le groupe Derichebourg a sous-traité les licenciements en vendant l'entreprise à Vigimark : « En tant que

salarié de la sûreté, on est soumis au transfert de marché... Les principaux donneurs d'ordre, ADP et AIR France, font ce qu'ils veulent et font tout pour prendre les sociétés les moins chères pour eux. Du coup, nos patrons cassent nos droits, nous maintiennent dans des conditions de travail impitoyables pour pouvoir être pris sur les marchés. »

Avec tous les plans de licenciements dans le pays, ce qui se passe sur Roissy, les partis de gauche ne devraient-ils pas prendre position ?

La syndicaliste répond : « J'étais là quand votre comité a interpellé le Front de gauche. Mais depuis, on ne les voit plus. On ne les entend pas. On dirait que le gouvernement a réussi à les faire taire. Pourtant, on devrait aller tous vers le même objectif : l'interdiction des licenciements. »

Sur cette base, elle accepte d'être déléguée à la conférence. La question de la renationalisation des activités aéroportuaires et de la sûreté devant relever de l'Etat et d'agents sous statut public, selon elle : « C'est le meilleur moyen de ne pas être licencié. »

CORRESPONDANT ■

**REUNION DE DELEGUES
 DES COMITES POUR
 LA MARCHÉ UNIE
 POUR L'INTERDICTION
 DES LICENCIEMENTS
 SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2009
 (de 10 heures à 17 heures)**

PS, PCF, NPA...

Pourquoi refusent-ils d'appeler à la marche unie pour l'interdiction des licenciements ?

POURQUOI les directions des différents partis, sollicitées à plusieurs reprises par le POI depuis des mois, refusent-elles de prendre position pour une marche unie pour l'interdiction des licenciements ?

La première secrétaire du PS, Martine Aubry, dans une tribune publiée dans *Le Monde* (28 août), revendique une « sécurité sociale professionnelle, pour permettre la progression de chacun dans la vie au travail et pour éviter le chômage sans activité. Généraliser les possibilités de formation, de reconversion ou d'actions d'intérêt collectif. »

En clair, les salariés devraient accepter de perdre leur travail sous l'hypothétique promesse d'en retrouver un au terme d'une « reconversion ». En attendant, c'est les petits boulots obligatoires, baptisés « actions d'intérêt collectif ».

Le 16 juillet, l'ensemble des députés unanimes (« gauche » comprise), sur proposition du gouvernement Sarkozy, ont d'ailleurs voté en faveur de l'extension du contrat de transition professionnelle (CTP), une extension que le gouvernement, fort de ce consensus, a voulu faire avaliser à tout prix par les organisations syndicales. Mais où mène le CTP ? Dans l'immense majorité des cas, à la case chômage.

DU côté du PCF, on se prononce certes pour « l'interdiction des licenciements boursiers » ou « dans les entreprises bénéficiaires », ce qui pourrait être vu comme un pas vers l'interdiction des licenciements. Mais on l'inclut dans ce que la direction du PCF appelle la « sécurisation des parcours professionnels », qui se rapproche beaucoup de ce que propose le PS.

La direction du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), quant à elle, se prononce pour « l'interdiction des licenciements ». Mais elle y met, elle aussi, un contenu qui tend à la vider de son sens. En effet, le NPA, sur son site Internet, indique qu'il se joint à l'appel des « Etats généraux du chômage et de la précarité » des 16 et 17 mai derniers à des « marches régionales contre le chômage », qui se tiendront le 5 décembre prochain.

La résolution de ces « états généraux » exige « une nouvelle législation sociale qui rende le droit à l'emploi effectif et soit fondée sur la continuité des droits : contrat de travail, obligation de reclassement, et financée par un fonds patronal mutualisé ». Il n'est donc plus question, à proprement parler, d'interdiction des licenciements, mais de « reclassement ».

Se « reclasser » ? C'est ce que disait le gouvernement aux travailleurs de Continental, de Caterpillar ou de New Fabris. Mais autour d'eux, tout est en train de fermer !

Accompagner ou interdire les licenciements, il n'y a pas d'autre alternative.

YAN LEGOFF ■

Automobile : licenciements et recrutement massif d'intérimaires

Alors que les plans de licenciements déferlent dans le secteur de l'automobile, l'embauche d'intérimaires dans ce secteur a bondi en juin de 10,4 %.

PSA a réduit ses effectifs de 5 % au premier semestre 2009 : 11 000 licenciements, dont près de la moitié à Faurecia (filiale équipementier) et 7 000 en France. Mais depuis la mi-mai, PSA Peugeot-Citroën a recruté 2000 intérimaires pour répondre aux besoins de production. Tous les samedis des mois de mai et juin ont été travaillés sur les sites PSA d'Aulnay, Charleville, Mulhouse, Poissy, Sochaux, Valenciennes, Trémery, les journées de travail souvent allongées d'une heure et 450 ouvriers de Rennes ont été « délocalisés » sur

d'autres sites, comme Aulnay, pendant trois mois. Une équipe de nuit de 800 ouvriers a même été mise en place sur son site de Sochaux.

De son côté, Renault, qui a mis en place un plan de 4 400 licenciements, a annoncé le retour du travail le samedi sur ses sites de Douai, Flins et Sandouville, et devrait faire appel à l'intérim. Les patrons de PSA et de Renault ont reçu plus de 7 milliards de fonds publics et utilisent la « crise » pour licencier en masse et accroître la flexibilité et la surexploitation. A la recherche de toujours plus de profits, ils réduisent le « coût du travail ». Si un intérimaire leur coûte plus cher ponctuellement qu'un salarié en CDI, ils peuvent s'en débarrasser du jour au lendemain.